

SOCIÉTÉ

« Il est décédé, le mec... Là, c'est grave... »

« Le Monde » a eu accès au PV retraçant les conversations des gendarmes à Sivens la nuit de la mort de Rémi Fraisse.

Par Matthieu Suc et Olivier Faye

Publié le 11 novembre 2014 à 16h42 - Mis à jour le 19 août 2019 à 14h20 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



A Sivens, la nuit de la mort de Rémi Fraisse, le 25 octobre. MATHIEU PATTIER/SIPA

Alors que Rémi Fraisse devait être enterré, conformément aux volontés de sa famille, dans la plus stricte intimité, mercredi 12 novembre, l'enquête sur la mort de ce jeune homme de 21 ans, tué par une grenade offensive lancée par un gendarme lors des affrontements entre des opposants au projet de barrage de Sivens (Tarn) et des militaires, dans la nuit du 25 au 26 octobre, s'avère de plus en plus embarrassante pour les autorités.

Selon les informations du *Monde*, les gendarmes ont tout de suite eu conscience de la gravité de la situation dans laquelle ils se trouvaient. C'est ce que révèle un procès-verbal daté du 29 octobre auquel nous avons eu accès ; deux militaires de la section de recherches (SR) de Toulouse y ont retranscrit les propos entendus sur les films réalisés par les gendarmes mobiles. Chaque escadron est en effet doté d'une « cellule image ordre public » (CIOP). Durant une opération de maintien de l'ordre, un gendarme est chargé de filmer à l'aide d'une caméra tandis qu'un second, muni d'un bouclier, assure la protection du cadreur.

Au début de leur PV, les deux enquêteurs de la SR indiquent : « *Notre mission a pour objet de mettre en évidence l'ambiance et l'activité des manifestants et des forces de*

l'ordre sur le site de la forêt de Sivals. » Ce PV figure dans le dossier d'instruction des juges toulousains Elodie Billot et Anissa Oumohand, chargées de l'enquête sur la mort de Rémi Fraisse.

« C'est bon, il va se relever ! »

Entre 1 h 40 et 1 h 50 du matin, une grenade offensive – dont l'usage a été suspendu depuis le drame par le ministère de l'intérieur – est lancée en l'air en direction d'un groupe, dont fait partie Rémi Fraisse, de quatre à cinq jeunes qui jettent des pierres et des mottes de terre. Equipés de jumelles à vision nocturne, des gendarmes voient tomber le jeune homme après l'explosion.

A 1 h 53, un militaire ordonne : « *Stop pour les F4 ! Il est là-bas, le mec. OK, pour l'instant, on le laisse.* » Les F4 désignent les grenades lacrymogènes instantanées (GLI), dont l'usage a également été suspendu depuis par la Place Beauvau. Au milieu des cris, un autre gendarme tente de se rassurer : « *C'est bon, il va se relever ! Il va se relever, c'est bon !* » Rémi Fraisse ne se relève pas. Sept minutes passent. A deux heures, « *On y va !* », un peloton fait une sortie pour récupérer le blessé.

Sur le PV, les enquêteurs de la SR de Toulouse relèvent alors que le chef de l'unité demande à un de ses hommes « *de soutenir ceux qui sont allés chercher le manifestant* », sans préciser en quoi cela consiste. Les militaires ramènent le corps inerte de Rémi Fraisse. « *Il respire ou quoi ?* », s'inquiète le supérieur. L'infirmier de l'escadron tente alors les gestes de premiers secours. A 2 h 03, un gendarme s'écrie : « *Il est décédé, le mec... Là, c'est vachement grave... Faut pas qu'ils le sachent...* »

Il vous reste 58.95% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.